

PORTAIL FAMILLE

OBTENIR UN MOT DE PASSE

A partir du site de la commune, vous cliquez sur le portail Famille.
Une première fenêtre s'ouvre et là vous saisissez votre identifiant (remis par la mairie au moment de l'inscription)

Vous cliquez ensuite sur "**connexion**" en laissant la case "**mot de passe**" vide.

Une nouvelle fenêtre s'ouvre : "autorisation requise, votre mot de passe n'est pas valide, cliquez "ici" pour vous reconnecter"
Vous cliquez donc sur le mot "ici"

A nouveau, une fenêtre s'ouvre : "accès famille, identifiez-vous.

Saisir l'identifiant et **c'est à ce moment que vous devez cliquer sur "mot de passe oublié"** pour obtenir un nouveau mot de passe. Un message contenant un mot de passe temporaire est transmis sur votre messagerie.

Par la suite, vous pourrez le modifier, je vous le conseille car il est très long....

Vous pouvez utiliser le copier/coller pour l'identifiant ou le mot de passe, le système l'accepte. Cela évite les erreurs de saisie.